

Note conceptuelle et programme de l'atelier 2 :

Considérations et besoins en matière de données

L'un des principaux obstacles à la mise en œuvre effective de la fiscalité environnementale est la disponibilité des données, qu'il s'agisse de données environnementales ou de données relatives à l'administration fiscale. Ce problème a été largement identifié dans la littérature - voir par exemple [ATAF 2024](#), [Occhiali 2024](#), [Occhiali 2019](#).

Le manque de données tend à poser un problème particulièrement important lorsque les décideurs politiques cherchent à mettre en œuvre des taxes environnementales sur des bases autres que le carbone (ou ses substituts). Alors que la consommation de combustibles fossiles est relativement bien documentée dans la plupart des pays et que les taxes sur le carbone sont faciles à mettre en œuvre car la teneur en carbone des combustibles fossiles est bien connue, les données sur la pollution de l'air, du sol et de l'eau, les émissions d'effluents, la pêche et la sylviculture ne sont généralement pas aussi faciles à obtenir. Cette situation est souvent aggravée par les difficultés rencontrées par les services fiscaux et statistiques pour produire des données fiables sur la fiscalité, en raison de contraintes de capacité et de limitations financières, de la structure informelle de l'économie et d'autres facteurs.

Dans ce contexte, l'atelier 2 de la série examinera les considérations et les besoins en matière de données dans le contexte des pays partenaires de l'ATI et explorera ces défis en matière de données ainsi que les moyens de les relever. Des présentations de chercheurs, d'experts en données et de représentants des pays partenaires de l'ATI alimenteront les discussions sur des solutions innovantes en matière de conception de taxes environnementales, telles que l'utilisation d'assiettes fiscales alternatives (proxies) pour imposer une taxe sur les émissions ou les comportements nuisibles parce qu'ils représentent une approximation des dommages causés à l'environnement.

L'atelier débutera par une présentation des résultats de recherche tirés d'entretiens avec les ministères des finances et les autorités fiscales en Afrique subsaharienne, mettant en évidence les défis communs auxquels les pays sont confrontés lors de la mise en œuvre des taxes environnementales. Il sera suivi par des contributions d'experts en données de la GIZ, qui examineront les approches innovantes en matière de collecte de données, de surveillance de l'environnement et de données du domaine public du point de vue technique des experts environnementales.

À la suite de ces contributions, les pays partenaires de l'ATI présenteront leur expérience pratique de ces questions et les solutions qu'ils ont trouvées pour relever ces défis. Le débat interactif qui suivra permettra de partager un large éventail d'expériences et d'opinions de tous les pays de l'ATI.

L'objectif de la dernière session sera de déterminer quels types d'interventions peuvent être conçus pour être les plus efficaces en fonction du type de données disponibles, ainsi que d'explorer l'utilisation d'assiettes fiscales environnementales alternatives - proxies - pour relever le défi des données, comme l'âge du véhicule en tant que proxy pour les émissions nocives pour la santé humaine (SO₂, NO_x, particules), ou l'installation de technologies spécifiques en lieu et place de la surveillance de l'environnement. Des approches novatrices de la conception des taxes environnementales face aux défis posés par les données seront identifiées et explorées.

Atelier 2 : Considérations et besoins en matière de données	Intervenant / modérateur
Introduction et bienvenue (10 min)	Secrétariat de l'ATI
Le manque de données comme obstacle à la mise en œuvre de la fiscalité environnementale : Perspectives de l'Afrique subsaharienne (30 min) • Présentation des résultats de la recherche • Questions, commentaires et discussion	Giovanni Occhiali, Centre international pour la fiscalité et le développement (ICTD)
Présentation interactive : Besoins en données, collecte de données et suivi (40 min) • Besoins en données pour une mise en œuvre, une collecte et un suivi efficaces des défis environnementaux et de la fiscalité • Mécanismes et méthodes de collecte de données • Gestion et utilisation efficace des données • Stratégies pour combler les manques de données • Utilisation d'indicateurs de substitution (proxys) lors de l'élaboration de mesures fiscales en faveur de l'environnement • Utilisation des données pour évaluer l'impact des taxes environnementales <i>Cette session sera interactive</i>	Dr. Patrick Bükér GIZ
PAUSE CAFE / THÉ (15 min)	TOUS
Commentaires des participants et discussion : Collecte de données dans les pays de l'ATI (60 min) • Présentations par deux pays membres de l'ATI (15 minutes chacun) <i>Ces présentations se concentreront sur les besoins en données et les solutions dans les pays ATI ; comment les données sont-elles collectées, quels sont les enseignements tirés.</i> • Discussion interactive en groupe : - Comment d'autres pays ont-ils résolu les problèmes de données lors de la mise en œuvre de la fiscalité environnementale ? - Quelles leçons ont été tirées de vos expériences ? - Les membres de l'ATI prélèvent-ils des taxes environnementales sur des proxys en raison du manque de données ?	Membres de l'ATI (x2) Modération : Secrétariat de l'ATI

*Tax systems that work for people and
advance the Sustainable Development*



Réflexions, conclusions, points clés à retenir (10 min) <i>Clôture</i>	Secrétariat de l'ATI
---	----------------------